

me à avoir un peu de protection chez nous.

Au point de vue augmentation de ces crédits militaires, j'ai consulté et je consulte tous les jours des électeurs de mon comté et je vais vous raconter un fait qui me confirme dans toutes mes opinions personnelles. Chez nous, nous avons l'un des plus beaux régiments du Canada. Ce régiment existe depuis au delà de vingt ans et il n'a pas les quartiers voulus pour son développement normal. Nous avons, à plusieurs reprises, réclamé un manège militaire pour Hull afin de loger ce régiment.

Avant d'endosser ce projet, j'ai demandé au promoteur de sonder l'opinion publique et de me dire si la majorité de la population, des organisations et des personnes importantes de mon comté était favorable à ce projet. Cette campagne a commencé au printemps de 1935. J'ai demandé l'avis des associations les plus importantes de mon comté avant de prendre une attitude. L'archevêque de mon diocèse a été consulté pour savoir ce qu'il pensait de la question. Il a été consulté par M. Thomas Moncion, président de la Chambre de commerce "senior". Je vous donne lecture de la lettre de Mgr Forbes à M. Moncion, en date du 13 mai 1935, et dont j'ai une copie entre les mains.

Le 13 mai 1935.

Monsieur Thomas Moncion,

Président de la Chambre de commerce Senior,  
Hull, P.Q.

Cher monsieur,

Ayant été mis au courant de la demande que la Chambre de commerce senior de Hull se propose d'adresser au gouvernement fédéral relative à la construction d'un manège militaire en la cité de Hull, il me fait bien plaisir d'encourager cette démarche et de lui souhaiter succès. Je me permets même de l'appuyer par les présentes. Un manège militaire à Hull, où il y a un régiment régulier, me semble une nécessité. Sa construction donnerait du travail aux nombreux chômeurs de la ville; et l'existence de l'immeuble serait utile à la cité de Hull en plusieurs circonstances, en outre de servir aux militaires.

Je vous prie d'agréer, cher monsieur Moncion, l'assurance de mon religieux dévouement.

(Signé) Guillaume Forbes,

Arch. d'Ottawa.

Ces jours derniers, alors que les crédits militaires avaient été déposés en Chambre, le curé de ma paroisse m'a adressé la lettre suivante, en date du 30 janvier 1937.

Les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée  
Presbytère Notre-Dame de Grâce.

Hull, Qué., le 30 janvier 1937.

A monsieur Alphonse Fournier,

député,

Chambre des communes,

Ottawa.

Cher monsieur Fournier,

Les intéressés sont venus me demander une lettre aux fins de recommander la construction d'un manège militaire dans Hull. Je la leur accorde volontiers.

Le régiment de Hull, qui existe depuis plusieurs années, n'a encore qu'un local d'emprunt quand, dans les autres villes, les unités militaires ont des bâtisses appropriées. Il semble donc raisonnable que le régiment de Hull ait un manège, d'autant que cette construction, dans les temps difficiles que nous traversons, sera un appoint pour la diminution du chômage.

Pour ces deux raisons, je souscris avec plaisir à la requête qui vous a été adressée.

Veuillez agréer, monsieur le député, avec mes hommages, l'assurance de mon dévouement,

(Signé) Alcide Béland, O.M.I., curé.

Mais je ne me suis pas contenté d'avoir l'opinion de mon archevêque et de mon curé. J'ai demandé au député conservateur de Hull, au provincial, ce qu'il pensait du projet.

Un DEPUTE: National?

M. FOURNIER: Ce n'est pas le parti national, c'est le parti conservateur. Voici ce qu'il m'écrit:

Hull, Qué., 1er février 1937.

Me Alphonse Fournier, c.r., M.P.,

Hull, Qué.

Cher monsieur,

Je me permets de vous adresser un mot pour vous dire que j'endosse de tout cœur le projet d'un manège militaire dans la cité de Hull. Je comprends que les principales villes de la province de Québec ont leur manège militaire, et j'espère que le gouvernement fédéral pensera à Hull cette année.

J'attire l'attention des ministres là-dessus.

Ce manège répond à un réel besoin et j'espère que vos efforts pour l'obtenir seront couronnés de succès.

Je me ferai un plaisir et un devoir d'accompagner, en aucun temps, toute délégation qui se rendrait auprès du ministre de la Défense nationale.

Cordialement à vous,

Alexandre Taché, M.P.P.

Voici que je vais plus loin: L'Association catholique des Voyageurs de commerce de ma ville prend la peine d'adopter une résolution et m'écrit la lettre suivante:

Hull, 30 janvier 1937.

Monsieur Alphonse Fournier, M.P.,

Hull, P.Q.

Cher monsieur,

L'A. V. C. de Notre-Dame de Hull est heureuse d'apprendre les efforts que vous faites pour obtenir, pour notre ville, un manège militaire.

Il y a quelques années des efforts louables de toutes nos associations ne parvinrent pas à obtenir cette faveur du gouvernement. Nous osons croire que, cette fois, le succès nous sourira.

Quoique opposée à toute idée militariste ou tendance impérialisante, l'A. V. C. est heureuse de donner son concours afin d'obtenir pour la ville de Hull un manège que d'autres villes possèdent depuis de longues années.

Vous vous rappellerez la date où les crédits de la Défense nationale ont été déposés.

Telle résolution fut votée hier soir, le 29 janvier, lors de notre réunion régulière.